

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS

ENTRE LOIRE ET RHONE - COPLER

2024-DP-049

OBJET: Avenant 1 au lot 9 du marché de travaux pour la rénovation énergétique de la micro-crèche de l'Hôpital sur Rhins

Le Président de la CoPLER

Vu la délibération n° 2021-061-CC portant sur la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire, du Bureau et du Président,

Vu la décision du Président n°2024-DP-1009 en date du 30 mai 2024 pour le choix des entreprises du marché de travaux pour la rénovation énergétique de la micro-crèche de l'Hôpital sur Rhins,

Vu la proposition d'avenant n°1 au lot 9 pour donner suite à une modification du montant initial des travaux,

Vu la réunion de la commission MAPA en date du 2 décembre 2024,

DECIDE

Suite à des moins-values pour des travaux non réalisés (dépose d'un bloc-porte existant, remplacement des poignées existantes, réalisation d'une banquette fixe) et à l'ajout de travaux supplémentaires (fabrication et pose de meuble Table à langer et de meuble à casiers, fourniture et pose d'un châssis à galantage pour les WC adulte), le montant de cet avenant n°1 est de 9 140,36 € HT, soit une augmentation de 53,98 % du montant du marché initial, comme suit :

Montant initial du marché : **16 931,28 € HT**

Avenant n°1 : **9 140,36 € HT**

Montant marché après avenant n°1 : **26 071,64 € HT**

% d'écart introduit par l'avenant n°1 : **53,98 %**

Article 1 : Le Président décide d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux avec l'entreprise OMABOIS (lot 9) pour les travaux de rénovation de la micro-crèche de l'Hôpital sur Rhins.

Article 2 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Roanne.

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20241211-2024-DP-049-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

A St Symphorien de Lay, le 11/12/2024

Le Président

Jean-Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays de la Tête Noire et du Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

